

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

RÉSOLUTION NUMÉRO PP-84

PROJET PARTICULIER VISANT A PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT COMMERCIAL PROJETE AU 10725, BOULEVARD HENRI-BOURASSA EST – DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée :

QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, par sa résolution numéro CA13 3004 0121, a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 2 avril 2013, le premier projet de résolution numéro PP-84, lequel porte le titre ci dessus mentionné et abrégé.

QUE conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution sera soumis à une consultation publique le **mercredi 24 avril 2013, à compter de 18 h 30** au centre communautaire Rivière-des-Prairies, salle des tout-petits, situé au 9140, boulevard Perras.

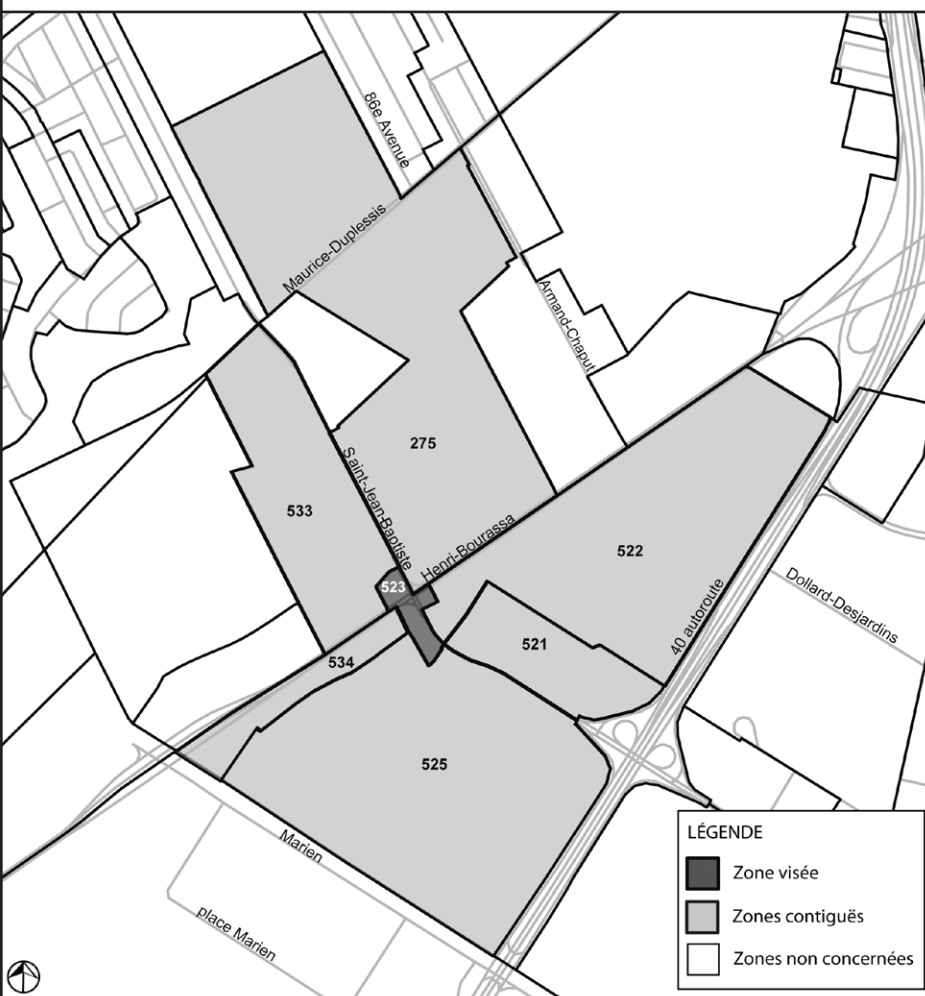
QUE l'objet de ce premier projet de résolution vise à autoriser la construction d'une station-service, d'un dépanneur et d'un commerce de restauration rapide, dans un même bâtiment projeté au 10725, boulevard Henri-Bourassa Est.

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement ou tout membre du conseil désigné par elle, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

QUE ce premier projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution vise la zone numéro 523. Les personnes intéressées de la zone visée et de ses zones contiguës telles qu'identifiées au plan ci dessous, pourront éventuellement participer à une procédure d'approbation référendaire pour les dispositions du projet de résolution, si elles en manifestent le désir.

Le plan ci-dessous illustre la zone visée et les zones contiguës.



QUE ce premier projet de résolution et le plan ci-contre sont disponibles pour consultation au bureau d'arrondissement situé au 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, ainsi que dans les bureaux Accès Montréal situés au 3445, rue Robert-Chevalier à Pointe-aux-Trembles, et au 8910, boulevard Maurice-Duplessis à Rivière-des-Prairies, aux heures régulières d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Montréal,
ce 9^e jour du mois d'avril 2013.

Julie Boisvert
Secrétaire d'arrondissement substitut

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/rdp-pat